

Globethics Repository

The logo for Globethics, featuring the word "Globethics" in white, sans-serif font centered within a solid blue rectangular background.

La recherche pour le développement social à l' UNRISD 2005–2009

This page was generated automatically upon download from the Globethics Repository.
More information on Globethics see <https://www.globethics.net>. Data and content policy
of Globethics Repository see <https://repository.globethics.net/pages/policy>.

Item Type	Preprint
Authors	United Nations Research Institute for Social Development (UNRISD)
Publisher	United Nations Research Institute for Social Development (UNRISD)
Rights	With permission of the license/copyright holder
Download date	2026-06-11 12:35:44
Link to Item	http://hdl.handle.net/20.500.12424/178688



UNRISD

INSTITUT DE RECHERCHE DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL

**La recherche pour le
développement social
à l'UNRISD 2005–2009**

**La recherche pour le
développement social
à l'UNRISD 2005–2009**

Copyright © Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD). De courts extraits de cette publication peuvent être reproduits en l'état sans autorisation à condition d'en indiquer la source. Pour obtenir les droits de reproduction ou de traduction, s'adresser à l'UNRISD, Palais des Nations, 1211 Genève 10, Suisse. L'Institut accède volontiers à ces demandes.

Les appellations employées dans les publications de l'UNRISD, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et le matériel qui y est présenté n'impliquent aucun jugement de la part de l'UNRISD sur le statut légal d'un pays, d'un territoire, d'une ville, d'une région ou de ses autorités ou sur la délimitation de ses frontières ou limites.

Table des matières

Introduction	1
Recherche pour le développement social: L'approche de l'UNRISD	3
Préoccupations contemporaines du développement	4
Politique sociale et développement	7
Démocratie, gouvernance et conditions de vie	11
Marchés, entreprises et réglementation	15
Société civile et mouvements sociaux	19
Identités, conflits et cohésion	22
Genre et développement	26

Introduction

L'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) réexamine périodiquement son programme de recherche pour s'assurer que ses projets répondent bien aux tendances et aux préoccupations contemporaines du développement et s'inscrivent dans une stratégie de recherche cohérente. La dernière révision remonte à 1999 et a abouti au programme "2000+",¹ qui a recentré les travaux de l'Institut sur le thème de la politique sociale. Au travers de son programme phare Politique sociale et développement, l'Institut a étudié l'efficacité des politiques publiques qui visent à influencer directement sur les conditions d'existence et la sécurité de divers groupes sociaux, ainsi que les rapports entre politique sociale et développement économique. Quatre autres programmes ont porté sur d'autres dimensions importantes du développement social: Démocratie, gouvernance et droits de l'homme; Sociétés civiles et mouvements sociaux; Identités, conflits et cohésion; et Technologie, entreprises et société.

Depuis 2004, l'UNRISD consulte ses réseaux de chercheurs et son conseil d'administration afin d'établir son programme de recherche pour le quinquennat 2005–2009.² On trouvera exposés dans le présent rapport les principaux thèmes et questions sur lesquels porteront vraisemblablement les travaux de l'UNRISD dans les prochaines années. En cinq ans, le contenu de son programme peut être en effet sujet à modifications pour tenir compte des réalités du financement et des demandes d'entités des Nations Unies et d'autres utilisateurs importants des travaux de l'UNRISD. Pour mener à bien des projets de recherche qui approfondissent les questions soulevées dans le présent document, l'Institut devra réunir des fonds supplémentaires. A ce sujet, il convient de signaler que l'UNRISD est financé exclusivement par des contributions volontaires de gouvernements, d'organisations non gouvernementales (ONG), de fondations et d'institutions des Nations Unies. Le budget général des Nations Unies ne lui alloue aucun crédit. Un petit groupe de pays, qui s'engagent généralement pour une période d'une année, finance le budget général. Les fonds nécessaires aux projets sont recueillis spécialement par le directeur et le personnel responsable des recherches sur une base *ad hoc*.

Si l'Institut a pour mission générale de faire des recherches sur le développement social, son attention se portera, en particulier, sur la politique sociale, la réduction de la pauvreté et l'équité. Il s'emploiera à étudier les rapports réciproques entre les dimensions sociales, économiques et politiques du développement, et la façon dont les améliorations apportées aux institutions sociales, aux rapports sociaux et à la protection sociale se répercutent non seulement sur les conditions de vie des populations, mais aussi sur le développement économique et la démocratie.

Le programme 2005–2009 a trois grands objectifs:

- adapter les activités de la recherche en réponse à l'évolution mondiale et aux débats d'intellectuels, ainsi qu'en fonction des lacunes que les travaux en cours auront fait apparaître;

¹ Voir UNRISD. 2000. *UNRISD 2000+: Comment l'Institut envisage son avenir*. UNRISD, Genève.

² Dans le cadre de ce processus de consultation, s'est tenu à Genève un atelier de deux jours en novembre 2004. Vingt-cinq sociologues y assistaient. Des représentants de réseaux de recherche régionaux, notamment du Conseil pour le développement de la recherche économique et sociale en Afrique (CODESRIA), de l'Association européenne des instituts de recherche et de formation en matière de développement (EADI) et du Conseil latino-américain de sciences sociales (CLACSO) y participaient, ainsi que des universitaires d'Afrique du Sud, du Ghana, du Liban, du Pérou, de Suisse et de Thaïlande, et des spécialistes d'institutions des Nations Unies et d'instituts de recherche d'Europe et des Etats-Unis.

- examiner des questions qui ne sont pas traitées de manière suffisante ou satisfaisante par les réseaux de recherche associés au système des Nations Unies; et
- consolider des aspects fondamentaux du programme 2000+ en étendant les activités de certains programmes, et en développant des synergies entre des projets qui, bien que portant sur des sujets connexes, relevaient auparavant de programmes différents.

La recherche s'organisera autour de six domaines de programme: Politique sociale et développement; Démocratie, gouvernance et conditions de vie; Marchés, entreprises et réglementation; Société civile et mouvements sociaux; Identités, conflits et cohésion; et Genre et développement. Les travaux menés dans ces domaines seront complétés par des recherches que l'Institut commandera pour nourrir des manifestations et activités prévues, telles que des conférences ou des rapports phares.

Domaines de programme de l'UNRISD et sujets de recherche pour la période 2005–2009

Domaines de programme	Sujets
Politique sociale et développement	<ul style="list-style-type: none"> - Institutions de la politique sociale et pour l'élimination de la pauvreté - Financement de la politique sociale - Politique sociale mondiale - Migrations et affaires sociales - VIH/sida
Démocratie, gouvernance et conditions de vie	<ul style="list-style-type: none"> - Groupes organisés et évolution de la protection sociale - Politiques de lutte contre la pauvreté - Décentralisation et prestation de services - Politiques sociales et transitions démocratiques
Marchés, entreprises et réglementation	<ul style="list-style-type: none"> - Privatisation et commercialisation des services publics - Dimensions institutionnelles de l'encadrement des entreprises - Militantisme, mondialisation des entreprises et réponses des politiques - Entreprises et recul de la pauvreté
Société civile et mouvements sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - Militantisme transnational - Participation de la société civile à l'élaboration des politiques - Mouvements "incivils" - Mouvements sociaux dans une perspective comparative: les anciens et les nouveaux - Mouvements sociaux et inégalité
Identités, conflits et cohésion	<ul style="list-style-type: none"> - Migrations, générations et ségrégation - Identité religieuse, changement socio-économique et conflits - Indigénité, minorités et droits humains - Réponses des politiques aux inégalités horizontales
Genre et développement	<ul style="list-style-type: none"> - Economie politique et sociale des soins - Décentralisation et égalité entre hommes et femmes - Dimension hommes-femmes des réformes judiciaires - Politiques basées sur les religions et égalité hommes-femmes

Les sections ci-dessus présentent une ébauche des principaux domaines de programme et explicitent les sujets inscrits au programme de recherche 2005–2009. On trouvera à la page précédente un récapitulatif de ces programmes et sujets.

Avant de les traiter en profondeur, il est important de les situer dans le contexte du mandat de l'UNRISD et de sa manière d'aborder la recherche sur les questions du développement social, ainsi que des préoccupations du développement et des débats qui agitent actuellement les milieux politiques, militants et intellectuels.

Recherche pour le développement social: L'approche de l'UNRISD

La nature des sujets qui composent le programme futur reflète la définition assez large du développement social que l'UNRISD a toujours adoptée.³ Le développement social devrait viser à améliorer les conditions de vie matérielles de la population, et tendre à plus de cohésion sociale, de participation et de justice sociale. Il touche donc autant à l'équité, à la capacitation et aux droits qu'à la protection sociale et à la réduction de la pauvreté. Il suppose non seulement des ressources et des droits, mais aussi un changement des rapports sociaux qui sont discriminatoires envers certains groupes ou qui les marginalisent, et une amélioration des institutions de gouvernance qui gèrent la vie de la collectivité aux différents niveaux.

Plusieurs des sujets qui seront exposés dans les sections suivantes ont trait directement aux questions spécifiées dans la Circulaire du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies qui a créé l'Institut voilà 40 ans.⁴ Il est question, dans le mandat de l'UNRISD, de recherches sur les rapports entre les dimensions économiques et sociales du développement. Fidèle à cette orientation, la recherche sur la réduction de la pauvreté, le financement de la politique sociale, et la privatisation et la commercialisation des services publics sera amenée à étudier à la fois les répercussions sociales des processus associés à la croissance et à la libéralisation économiques, et la façon dont le développement social et le développement économique peuvent se renforcer mutuellement. L'examen systématique des liens entre démocratie et développement économique et social, notamment de la manière dont la démocratisation se répercute sur la politique sociale et le développement social et en subit les effets, permettra d'étudier sous un angle plus large les rapports entre les différentes dimensions du développement.

L'Institut a aussi pour mandat de faire des recherches sur des problèmes sociaux qui présentent un intérêt spécifique pour le système des Nations Unies. C'est ainsi qu'il portera son attention sur la réduction de la pauvreté, le VIH/sida, les migrations, la marginalisation des jeunes, la xénophobie et les conflits violents. En qualité d'institut des Nations Unies, l'UNRISD doit entreprendre des recherches dont les conclusions puissent servir aux responsables politiques, en examinant les effets positifs et négatifs que les politiques publiques peuvent avoir sur le développement social. Dans les six domaines, les chercheurs s'interrogeront sur la capacité de différentes politiques gouvernementales et internationales et de différents régimes à améliorer les conditions de vie et à renforcer la cohésion

³ Voir UNRISD. 2003. *La recherche pour le développement social à l'UNRISD*. UNRISD, Genève.

⁴ Nations Unies. 1963. *Circulaire du Secrétaire général*, ST/SGB/126. Nations Unies, New York, 1er août.

sociale. Cet angle d'approche est particulièrement manifeste dans les recherches sur la politique sociale, sur le thème Identités, conflits et cohésion et sur l'économie politique et sociale des soins.

L'UNRISD attache une grande importance, dans ses recherches, aux connexions entre les contextes mondial, régional, national et local et entre ces divers niveaux d'intervention politique. Ce type d'analyse, devenu plus pertinent encore avec la mondialisation, continuera à tenir une place de premier plan dans la recherche sur les dimensions mondiales et régionales de la politique sociale et sur les conséquences à en tirer pour les politiques publiques et le développement social au niveau national. C'est aussi dans cette perspective que seront étudiés les migrations internationales, la décentralisation et le militantisme transnational.

L'orientation sur les applications politiques relève bien entendu d'un intérêt plus large, pour les dimensions institutionnelles du développement. Les chercheurs seront ainsi amenés à examiner comment les mécanismes institutionnels traditionnels visant à améliorer les conditions de vie et à promouvoir l'égalité se comportent dans un contexte de mondialisation, de libéralisation économique et de démocratisation. Ils analyseront aussi l'efficacité de nouveaux mécanismes institutionnels associés, par exemple, à la politique sociale, à la participation de la société civile, à la définition des politiques, à la décentralisation et à la réforme judiciaire, ainsi qu'à la réglementation des marchés et des entreprises.

Certains des travaux dont il sera question plus bas, par exemple sur la politique sociale mondiale et la réforme de la gouvernance, se situent dans la tradition de la pensée critique qui caractérise la recherche de l'UNRISD. Cette tradition consiste souvent à contester les idées reçues qui sous-tendent la politique dominante, ainsi que les dernières trouvailles du discours et du "savoir" sur le développement. Elle amène aussi à examiner les considérations politiques auxquelles obéissent les réformes institutionnelles. Il importe en particulier de relier les changements de politique aux bouleversements en cours dans la constellation des forces sociales et politiques, et de comprendre également en quoi et dans quelle mesure la mobilisation sociale, la participation et la capacitation contribuent à améliorer la condition des pauvres et des opprimés. Les recherches sur les aspects politiques du développement social, sur la réglementation sociale des entreprises et les mouvements sociaux seront menées dans cette perspective. Dans le système des Nations Unies, ces questions échappent souvent à une analyse explicite; il est donc important de mettre à profit les possibilités de réflexion critique que donne à l'UNRISD son statut d'institut autonome.

Préoccupations contemporaines du développement

Depuis la fin des années 90, lorsque l'UNRISD a arrêté son programme de recherche 2000–2005, les modes de développement social ont été profondément affectés par diverses tendances sociales et économiques, ainsi que par la transformation de la scène politique mondiale et de l'environnement politique et institutionnel. Dix ans après le Sommet mondial pour le développement social, la situation sociale du monde apparaît plus complexe et plus contrastée. Si des progrès ont été enregistrés sur quelques indicateurs sociaux spécifiques, les niveaux mondiaux de l'extrême pauvreté et du chômage—deux des préoccupations majeures du sommet de Copenhague—ne se sont guère améliorés, sinon pas du

tout, et l'inégalité, sous diverses formes, continue à s'aggraver. On note un regain d'intérêt pour la réduction de la pauvreté et la politique sociale et, dans certaines régions, des gouvernements ont augmenté leurs dépenses sociales. Ces signes positifs, cependant, se sont souvent manifestés alors que le désengagement de l'Etat, la "réforme" budgétaire et la privatisation et la commercialisation des services publics avaient réduit la qualité des services de base et de la sécurité sociale comme le nombre de ceux qui en bénéficiaient. La libéralisation économique et la marchandisation continuent à progresser alors que les mécanismes institutionnels mis en place pour atténuer les effets néfastes des marchés restent faibles. La situation sociale des femmes semble des plus contrastées: si elles sont visiblement plus présentes sur la scène publique, dans le secteur de l'éducation et sur les marchés du travail, leurs conditions de vie et leur sécurité économique ne semblent pas s'être améliorées de manière sensible. De fait, cette présence plus forte des femmes s'est accompagnée en bien des endroits d'un alourdissement de leur charge de travail et de formes d'emploi précaires. Les modes d'intégration sociale—autre point inscrit à l'ordre du jour de Copenhague—évoluent de manière problématique dans les contextes qui seront étudiés par l'UNRISD, c'est-à-dire là où les inégalités se creusent, où les flux migratoires s'intensifient, où une certaine jeunesse est marginalisée, où sévit le VIH/sida, où un conflit violent fait rage, où la politique identitaire revient en force et où la mobilisation collective prend des formes nouvelles. La recherche future, comme celle du passé, continuera à tracer les contours de cette réalité fluctuante.

Au cours des dix dernières années, les décideurs politiques ont pris conscience de l'importance des institutions; cette évolution a pu avoir des effets positifs. Elle s'est produite en réaction à l'échec des politiques qui tenaient avant tout à "obtenir des prix justes" et après qu'on eut redécouvert que les marchés sont liés à des mécanismes institutionnels qui réduisent les frais de transaction et contribuent à la stabilité sociale et économique. Mais cette nouvelle orientation, qui est centrale pour la "bonne gouvernance" de l'après-consensus de Washington, pose problème, en particulier parce que les réformes institutionnelles conçues pour promouvoir et faire respecter des droits accordent souvent plus d'importance aux droits de propriété, à la liberté d'échanger et d'investir qu'aux droits sociaux, culturels, civils et politiques. Si le rôle de l'Etat dans le développement social suscite un regain d'intérêt, les politiques et les conditions arrêtées au niveau international ou mondial empêchent souvent les institutions gouvernementales de renforcer leurs capacités en matière d'administration et de contrôle.

Le "nouvel institutionnalisme", qui sera traité dans les travaux sur la politique sociale dans le monde, les dimensions hommes-femmes de la protection sociale et des soins et la réglementation des entreprises, a péché par la réticence des responsables politiques à reconnaître que le régime macroéconomique néolibéral avait besoin de réformes. Comme l'ont montré des recherches passées, menées par l'UNRISD et d'autres, ce régime a soumis le développement social à des contraintes majeures.⁵ Certains s'inquiètent aussi de ce que les nouveaux mécanismes institutionnels et les réformes de la gouvernance ne changent rien au fond à la nature technocratique de la prise de décision et à l'approche "unilatérale" qui caractérisait les programmes d'ajustement structurel et de stabilisation économique des années 80 et 90. Certains milieux ont réclamé à la fois une plus grande "cohérence des politiques" des institutions internationales et des

⁵ Voir, par exemple, les rapports suivants de l'UNRISD: *Etat de désarroi: Les répercussions sociales de la mondialisation* (1995); *Mains visibles: Assumer la responsabilité du développement social* (2000); et *Egalité des sexes: En quête d'égalité dans un monde d'inégalités* (2005).

gouvernements donateurs, et une plus grande marge de manœuvre politique pour les gouvernements des pays en développement, afin que ceux-ci puissent imaginer et appliquer des politiques mieux adaptées aux réalités et aux priorités régionales, nationales et locales. L'UNRISD se penchera sur ces préoccupations dans divers programmes de recherche et s'interrogera sur les moyens d'obtenir en pratique cette cohérence des politiques et cette marge de manœuvre politique.

Le regain d'intérêt pour la bonne gouvernance et les processus de démocratisation a créé un contexte propice à une approche du développement fondée sur les droits. Certaines interprétations de ce développement abordé sous l'angle des droits attirent l'attention non seulement sur les aspects normatifs des droits de l'homme et du droit international mais aussi sur les questions de participation et de capacitation—soit sur la nécessité d'accroître la capacité des défavorisés à formuler des revendications envers ceux qui sont au pouvoir. On a accordé aussi plus d'attention à l'intervention politique et à la réforme des institutions à des niveaux multiples—ou gouvernance “multistrate”—et au rôle des acteurs non étatiques dans la politique sociale et la réglementation des marchés. La politique sociale s'élabore de plus en plus aux niveaux mondial et régional, et la décentralisation a transféré au niveau local une partie des pouvoirs et des responsabilités en matière de développement social. Plus que par le passé, diverses entités et processus supranationaux, ainsi que des acteurs privés et non gouvernementaux telles que sociétés transnationales (STN), associations professionnelles, ONG et partenariats public-privé, participent à l'encadrement du libéralisme par des mécanismes de régulation qui soumettent à nouveau les marchés et les compagnies mondiales à un contrôle social. Cette évolution présente un schéma complexe d'opportunités, de contraintes et de contradictions, sur lesquelles se pencheront en particulier les recherches sur la politique sociale dans le monde, sur la participation de la société civile à l'élaboration des politiques et l'encadrement des entreprises. L'examen de ces nouveaux dispositifs dans une perspective historique et comparative permettra d'évaluer leur capacité relative à tenir des engagements relatifs à la protection sociale et à la redistribution.

Les changements survenus sur l'échiquier politique mondial ont affecté le développement social de diverses manières. La libéralisation économique est allée de pair avec une libéralisation politique, qui s'est traduite par la mise en place un peu partout de systèmes de forme démocratique et d'institutions favorisant la participation du peuple et la responsabilisation du pouvoir. S'agissant du développement social, des instruments tels que les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) ont été imaginés pour institutionnaliser la participation à l'élaboration des politiques au niveau national. Des organismes de développement, internationaux et bilatéraux, et un nombre croissant de sociétés mondiales reconnaissent la nécessité d'une plus large participation, de concertations entre les diverses parties concernées et de partenariats public-privé. De graves questions se posent, cependant: qui participe? Quel degré d'influence exerce chaque participant? Ces modèles répondent-ils aux préoccupations touchant à la technocratisation de la prise de décision, à la conditionnalité des politiques et au pouvoir? Les recherches qui seront menées dans le cadre des programmes Démocratie, gouvernance et conditions de vie, et Marchés, entreprises et réglementation, ainsi que sur la participation de la société civile à l'élaboration des politiques, prêteront une attention particulière à ces questions.

On a vu également changer ces dernières années les modes de contestation, les formes de mobilisation sociale et de militantisme de la société civile. Dans plusieurs programmes, les chercheurs seront amenés à examiner la résurgence des mouvements religieux, la montée en puissance du militantisme transnational et

l'évolution de la dynamique des groupes d'intérêt face à la politique sociale. La tendance des acteurs et organisations "altermondialistes" à consacrer plus d'attention à l'élaboration de solutions de rechange et de propositions concrètes de réforme pourrait être examinée aussi dans les travaux sur le militantisme transnational et le rôle des entreprises dans la réduction de la pauvreté. Etant donné la tendance d'une grande partie de la recherche internationale à se focaliser sur les questions d'"agence", il est important aussi de considérer les dimensions structurelles du changement social. A ce sujet, les chercheurs s'interrogeront sur les changements des rapports sociaux (par exemple, entre les classes, les ethnies et les sexes) et sur les réponses collectives apportées aux problèmes des inégalités et de la marginalisation entraînés par la mondialisation et la libéralisation.

Après une décennie jalonnée par les sommets des Nations Unies et marquée par la mobilisation des mouvements sociaux face à la mondialisation et aux réformes néolibérales, on a vu se dessiner, au tournant du millénaire, un ordre du jour plus complet, ouvert aux diverses dimensions du développement. Dans le monde de l'après-11 septembre, cet ordre du jour risque d'être remis en question. Les tendances liées à l'unilatéralisme, à la militarisation, au terrorisme, et aux nouvelles doctrines telles que celles de "l'humanisme militaire" et de la guerre préventive ont des conséquences graves sur la vie sociale, économique, politique et culturelle. L'allocation de l'aide et des crédits budgétaires, l'exécution des budgets, la restriction des libertés civiles, les changements touchant aux flux migratoires et aux droits des migrants, par exemple, la privatisation de la sécurité, le renouveau que connaissent les mouvements réactionnaires d'inspiration religieuse et intégriste et une géopolitique qui contribue à la généralisation du néolibéralisme sont autant d'évolutions importantes à cet égard. Elles entrent en ligne de compte dans les recherches sur les identités, les conflits et la cohésion, et sur la politique sociale.

Certains craignent aussi que l'accent mis sur la réduction de la pauvreté par les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et le changement des priorités politiques et des conditions imposées, qui favorise le "ciblage" plutôt que des services de base universels, ne réduisent singulièrement les ambitions mondiales en matière de développement. Si ces approches témoignent d'un souci et d'une volonté politique de faire reculer la pauvreté, on s'interroge sur leur contribution réelle ou potentielle au développement social. Les questions d'égalité, de redistribution et d'autonomisation ne sont-elles pas écartées ou traitées davantage dans les discours que dans les actes? Les méthodes de ciblage ne reposent-elles pas sur une analyse naïve des mécanismes institutionnels nécessaires à une aide sociale efficace? Et le nouvel "agenda du développement" n'ignore-t-il pas les contradictions du régime macroéconomique dominant? Ces questions seront abordées dans les recherches sur la démocratie et la gouvernance, le genre et le développement et la politique sociale.

Politique sociale et développement

Du point de vue du développement, le but de la politique sociale est de favoriser l'équité et une protection sociale universelle. Depuis trente ans, ce point de vue est marginalisé par des approches politiques qui lui préfèrent les filets de sécurité et le ciblage des groupes vulnérables. Ces dernières années, les travaux de l'UNRISD dans ce domaine ont consisté à étudier dans quelles conditions la politique sociale pouvait contribuer au développement économique tout en restant fidèle à ses buts de protection sociale et d'équité. Cet axe de recherche continuera à tenir une place importante dans les travaux de l'Institut.

Les institutions de la politique sociale et pour l'élimination de la pauvreté constitueront l'un des thèmes principaux de la recherche. L'efficacité de ces institutions selon les politiques appliquées ou les modèles de développement, les synergies entre politique économique et sociale et les mécanismes institutionnels propres à assurer la tenue des engagements politiques et le maintien des politiques de redistribution retiendront particulièrement l'attention. L'étude des systèmes les plus concluants de protection sociale a permis de tirer des enseignements importants: la politique sociale doit se préoccuper de la redistribution induite par la politique économique; elle doit assurer une protection contre les caprices du marché et les vicissitudes liées à l'âge; accroître le potentiel de production des membres de la société; et réconcilier la charge de la reproduction avec celle d'autres tâches sociales, permettant de partager les responsabilités de la reproduction. Selon le système de protection sociale, l'importance attachée à la redistribution, à la protection, à la production et à la reproduction varie, mais tous ces aspects doivent être pris en compte. Certains craignent que la méthode d'approche contemporaine de la politique, qui a restreint le champ de la politique sociale et favorisé l'uniformité, ne réduise aussi les fonctions de la protection sociale.

Une enquête sur les institutions vouées à la politique sociale doit nécessairement s'intéresser aux capacités de l'Etat en matière d'administration et de réglementation. Celles-ci sont particulièrement importantes dans le contexte actuel où, si le rôle de l'Etat éveille à nouveau l'intérêt, les institutions de l'Etat demeurent privées de ressources essentielles. Elles ont aussi leur importance, vu la politique dominante, qui a eu tendance à sous-estimer la charge administrative liée à un ciblage efficace et ne s'est intéressée que tardivement au "renforcement des capacités". Les chercheurs s'efforceront de mesurer l'attachement des gouvernements à la politique sociale à l'aide d'un indice qui les classe selon les dépenses qu'ils consacrent aux différents champs de la politique sociale. En liaison avec les travaux relevant du programme Marchés, entreprises et réglementation, la recherche examinera aussi le rôle des acteurs privés et non étatiques dans la protection sociale, et les conséquences de nouveaux dispositifs d'encadrement pour la politique sociale et la capacité de l'Etat. D'autres dimensions institutionnelles et politiques de la politique sociale seront examinées dans le cadre du programme Démocratie, gouvernance et conditions de vie.

Pendant les années 90, les problèmes de pauvreté ont commencé à retenir sérieusement l'attention. Les programmes d'ajustement dits de la "seconde génération" devaient comporter un volet "réduction de la pauvreté". Au niveau international, les Etats se sont entendus sur un certain nombre d'objectifs de développement—les OMD. Ce fut aussi la période de la libéralisation économique et de la mondialisation. Bien qu'il soit largement admis que la politique sociale fait le lien entre les régimes macroéconomiques et les objectifs nationaux de réduction ou d'élimination de la pauvreté, il n'existe pas de cadre conceptuel ou politique qui permette de comprendre et de valoriser le rôle de la politique sociale. Une politique sociale complète touche aux questions de production, de protection et de redistribution, qui sont des préoccupations communes à la gestion macroéconomique et aux stratégies de lutte contre la pauvreté. Elle constitue donc le "chaînon manquant" parce que non contente de développer les capacités humaines essentielles au progrès économique, elle détermine aussi la manière dont seront distribués les fruits de ce progrès et, ainsi, le rythme auquel la pauvreté reculera.

Il est singulier que les débats actuels sur la pauvreté s'inspirent si peu des expériences historiques et contemporaines de pays qui ont "réussi" à la faire reculer

ou qui font figure de “modèles” de développement. L'analyse de ces expériences montre qu'ils exploitent souvent les synergies des politiques touchant à l'accumulation du capital, à la protection sociale et à l'intégration stratégique au marché mondial. L'association de politiques économiques adaptées à la situation sociale, d'une gouvernance attentive et de services sociaux universels a tenu une place capitale dans ces expériences. Le contraste est saisissant avec les tendances actuelles à la limitation des services, accessibles “sous condition de ressources”, et au ciblage, et avec des politiques économiques sourdes aux revendications sociales de plein emploi et d'égalité. Il est important de faire des recherches sur le recul de la pauvreté dans différents modèles de développement pour se rendre compte de l'efficacité relative de différentes politiques face à ce fléau et profiter de l'éclairage que les expériences passées jettent sur les stratégies actuelles. Les travaux de l'UNRISD sur la réduction de la pauvreté seront organisés dans le cadre d'un projet phare, auquel participeront tous les programmes de l'UNRISD.

Les changements de politique budgétaire ont beaucoup gêné les Etats dans l'application de leurs politiques sociales. Avec la libéralisation des capitaux et du commerce, les gouvernements doivent être compétitifs et allouer efficacement leurs ressources. La taxation, qui est la principale source de revenu des gouvernements et leur permet de financer leurs politiques sociales, a été mise sous pression. On s'est alors à nouveau intéressé, ces dernières années, aux moyens de financer les politiques sociales conformément aux principes d'efficacité et d'équité. La recherche sur le *financement de la politique sociale* consistera donc à examiner l'une des interfaces les plus importantes entre politique sociale et politique économique. Les institutions vouées au financement de la politique sociale doivent non seulement générer des recettes suffisantes mais aussi assurer un apport de ressources stable et durable. De plus, elles doivent être conçues de manière à favoriser la réalisation des buts de la démocratie et du développement économique. Quelles leçons peut-on tirer des expériences passées? Quels obstacles empêchent la réalisation de ces objectifs?

Ces questions doivent être examinées par rapport à différents modes de financement des politiques sociales, notamment aux systèmes de perception aux niveaux local et national. Si ces systèmes ne fonctionnent pas correctement ou si de larges secteurs de l'économie échappent au fisc parce qu'ils sont informels ou dans l'illégalité, il est inévitable que l'exécution des programmes sociaux en pâtisse. Autre exemple: le paiement de redevances par les industries d'extraction, qui est devenu un enjeu important là où les politiques fiscales sont permissives et où peut s'appliquer la tarification de cession interne. Jusqu'où peut-on aller dans la reproduction d'initiatives heureuses et comment les relier à la politique sociale? Les tentatives récentes faites par certains gouvernements pour imposer des redevances fournissent à ce sujet d'importants enseignements. Les régimes professionnels d'assurance sociale peuvent aussi jouer un rôle important dans des projets de développement nationaux, mais ils se limitent souvent à certains secteurs d'activité. Le défi consiste à mettre en place un système universel de protection sociale tout en gardant à la politique sociale son pouvoir de dynamiser le développement. Certains insistent pour que les fonds sociaux et les fonds de pension soient privatisés. Qu'est-ce que cela implique pour la protection sociale et le développement économique? Bien des pays comptent sur des recettes extérieures telles que l'aide au développement et les envois de fonds des émigrés, pour financer leur politique sociale. A un moment où l'incertitude règne quant au volume, à l'allocation et à l'avenir de ces sources de financement, il est important d'étudier l'influence que peuvent avoir l'aide et les envois de fonds des émigrés sur les systèmes d'aide sociale.

La politique sociale a été profondément affectée par la mondialisation, plus précisément par les processus supranationaux et les politiques internationales. Deux aspects des rapports entre mondialisation et politique sociale ont peu retenu l'attention: les conséquences de l'émergence d'une politique sociale mondiale et les rapports entre migrations internationales et affaires sociales, en particulier dans les pays en développement.

Le régime international lié à la mondialisation ne détermine pas seulement les limites et les possibilités de la politique sociale nationale et du développement, il donne aussi naissance à une *politique sociale mondiale*. Celle-ci est implicite dans l'ordre normatif qui se met en place par l'adhésion aux nouveaux traités et conventions internationaux et dans les réactions au discours international sur les droits sociaux. Elle est explicite dans un certain nombre d'engagements de politique sociale liés, par exemple, à la réduction de la pauvreté, et implicite aussi dans les systèmes qui régissent le commerce et les investissements. Comment les différentes politiques et institutions internationales infléchissent-elles aux niveaux mondial et régional la redistribution sociale, la législation sociale et les droits sociaux? Quel impact l'ordre de la politique sociale qui se met en place aux niveaux mondial et régional a-t-il sur la politique sociale nationale? Les politiques élaborées aux niveaux mondial, régional et national vont-elles dans le même sens, fonctionnent-elles en synergie ou sont-elles conçues et appliquées de manière fragmentée et incohérente?

Les recherches sur les migrations internationales, dont le volume est considérable, ont eu tendance à s'intéresser aux conséquences économiques, politiques et culturelles des migrations, et à la situation des migrants dans les pays développés. On sait en revanche peu de choses sur les rapports entre *migrations et affaires sociales*, surtout dans les pays en développement. La migration est de moins en moins définitive; elle entraîne une circulation constante de personnes, de ressources, d'idées ainsi que des pressions politiques entre pays et groupes variés. Elle présente aussi de nouvelles tendances: elle se féminise, devient clandestine, temporaire et comporte un mouvement Sud-Sud. En quoi ces évolutions affectent-elles les services sociaux offerts à la population et l'accès aux soins de santé et à l'éducation dans les secteurs public et privé? Plus précisément, en quoi les envois de fonds des émigrés, les changements provoqués par l'émigration et le retour des émigrés, qui touchent à la quantité et à la qualité des ressources humaines et des soins dispensés, affectent-ils l'action sociale? Et en quoi l'expérience de la migration modifie-t-elle les aspirations, les attentes en matière de politique sociale et les exigences de services envers le pays d'origine?

Le rôle crucial de la politique sociale est apparu dans toute son ampleur dans le contexte de la pandémie de VIH/sida. La lutte contre la maladie a été surtout axée sur la recherche de solutions biomédicales et un changement des comportements. Si ces approches sont d'une importance vitale, les causes profondes, socio-économiques et politiques de la pandémie inquiètent de plus en plus. La persistance de la maladie et son incidence en hausse chez des populations qui n'ont ni influence ni pouvoir économique signalent la nécessité de continuer à évaluer les politiques et les pratiques relatives au VIH/sida.

Démocratie, gouvernance et conditions de vie

La démocratie passe actuellement pour une valeur essentielle dans le discours des milieux internationaux du développement, qui semblent unanimes à penser qu'elle améliore la qualité des politiques publiques. Elle offre aussi aux citoyens des chances de mieux participer à la définition des politiques gouvernementales, d'obliger les gouvernants à rendre compte, d'obtenir plus de transparence dans l'élaboration des politiques et de voir les conflits se régler par des moyens constitutionnels, non violents. Pourtant, la promotion des droits fondamentaux, les services publics et les conditions d'existence des citoyens laissent à désirer dans de nombreux pays. Nombreuses sont les nouvelles démocraties qui conservent des pratiques autoritaires et semblent peu sensibles aux intérêts des électeurs. Intellectuels et spécialistes sont de plus en plus d'avis que le fond ou la qualité de la démocratie importe tout autant que le caractère démocratique du gouvernement d'un pays.

Dans les années 90, la démocratisation a amené à contester l'autoritarisme avec lequel avaient été définies les politiques qui sous-tendaient les programmes d'ajustement des années 80. Gouvernements et institutions multilatérales doivent maintenant compter avec le pouvoir potentiel de groupes citoyens et des parlements avant de conclure des accords sur les réformes économiques. Ils n'ont plus la garantie d'obtenir les résultats souhaités en imposant des politiques. Cependant, la croyance à l'efficacité de méthodes autoritaires en politique n'a pas subitement disparu. L'UNRISD, dans ses recherches, a étudié l'une des premières réactions, qui a été de dépolitiser l'élaboration des politiques économiques en renforçant le rôle des institutions financières multilatérales, du capital international privé et des institutions donatrices et en mettant les technocrates et les programmes économiques hors d'atteinte des contrôles. Si la technocratisation des politiques est manifeste dans certains pays, la réalité n'en demeure pas moins que la politique sociale et économique n'est pas seulement déterminée par les technocrates. Son contenu est fortement influencé par la constellation du pouvoir et la dynamique du développement.

Ce programme de recherche a pour but de comprendre les conditions dans lesquelles les démocraties peuvent améliorer le sort des citoyens. Il vise à répondre aux questions suivantes: quelles propriétés intrinsèques de la démocratie peuvent favoriser ou entraver le développement social? Dans quelles conditions les démocraties peuvent-elles assurer à leurs citoyens une protection sociale adéquate? Comment s'y prennent diverses démocraties pour améliorer le sort des citoyens? Et en quoi les politiques sociales peuvent-elles contribuer à consolider la démocratie lors de transitions complexes? La démocratie se caractérise, d'une part, par le renouvellement périodique des mandats des dirigeants par des élections compétitives et, d'autre part, par un ensemble de droits fondamentaux d'expression et d'organisation qui facilitent l'exercice du choix politique. Pour comprendre en quoi ces caractéristiques de la démocratie peuvent être à l'origine de bons résultats sociaux, la recherche portera sur quatre domaines: la réforme économique, les groupes organisés et le développement de la protection sociale dans les démocraties à revenu intermédiaire; la compétitivité politique, les dépenses publiques et les politiques pro-pauvres dans les démocraties à faible revenu; la décentralisation et les réformes du secteur public, leur aptitude à faire accéder les groupes économiquement faibles à des services et leurs limites en la matière; et le

rôle des politiques sociales dans la consolidation de la démocratie lors de transitions complexes.

La démocratie a eu une composante redistributive relativement forte aux débuts de la démocratisation, lorsque des groupes organisés ont usé de leur droit de vote pour influencer sur les réformes des politiques publiques. Le développement économique à grande échelle a produit une classe ouvrière industrielle qui a appris à s'organiser dans des syndicats, lesquels ont négocié pour obtenir une amélioration des revenus, des conditions de travail et de la protection sociale. D'autres institutions, tels que le pacte social ou le corporatisme, dans lesquelles les groupes organisés ont joué un rôle critique, ont par la suite renforcé le soutien des démocraties au développement de la protection sociale dans les sociétés industrielles avancées. Cependant, le lien entre les *groupes organisés et l'évolution de la protection sociale* s'est distendu lorsque les pays dotés de larges secteurs agricoles et informels se sont démocratisés et que les économies ont été déréglementées. La phase actuelle de démocratisation a coïncidé avec la fin de la longue période de croissance économique qui a suivi la guerre. Les économies ont enregistré d'importants déficits budgétaires et des taux d'inflation et de chômage élevés, et les appels au retrait de l'Etat providence, au résidualisme et au ciblage en matière d'aide sociale se sont faits plus pressants.

Malgré la déréglementation et les liens étroits entre le développement économique et le sort réservé à l'aide sociale, les efforts déployés en matière sociale par des pays de niveaux de développement comparables, y compris par les pays à haut revenu, présentent des variations importantes. Certains pays ont pu atteindre des indices assez élevés dans les domaines de la santé et de l'éducation avec un revenu faible par habitant, alors que d'autres, qui avaient un revenu élevé, n'ont pas pu atteindre un niveau équivalent de développement humain. Ce constat porte à croire qu'il est important de prendre en compte des facteurs autres que le revenu pour expliquer les variations des efforts sociaux entre les démocraties. Ces facteurs peuvent être la nature fluctuante des marchés du travail et la syndicalisation à l'heure des réformes des marchés, les relations entre les groupes d'intérêt, les partis et les responsables politiques, l'orientation sociale des partis au gouvernement, et la compétitivité des systèmes politiques. Les travaux dans ce domaine se concentreront sur les nouvelles démocraties classées parmi les pays à revenu intermédiaire. L'action sociale dans ces pays va au-delà de la fourniture des services de base.

La réduction de la pauvreté a pris une place centrale dans l'ordre du jour international du développement. Les programmes de prêt des institutions financières internationales obligent maintenant les gouvernements emprunteurs des pays à faible revenu à élaborer des stratégies qui réduisent l'incidence de la pauvreté dans leur pays. Les donateurs bilatéraux se sont aussi engagés à centrer leur aide et les mesures d'allègement de la dette sur les pays dont les stratégies de réduction de la pauvreté sont jugées valables. Le Sommet du Millénaire a adopté la Déclaration du Millénaire, dans laquelle les gouvernements s'engagent à réduire de moitié la pauvreté et la famine d'ici à 2015. Depuis, de nombreuses initiatives internationales, telles que le Cycle de Doha sur le commerce international, la Conférence internationale de Monterrey sur le financement du développement, la Commission pour l'Afrique financée par le Royaume-Uni et l'initiative du G8 sur l'allègement de la dette ont réaffirmé l'axe antipauvreté du développement international. Ce changement de cap politique peut être lié en partie à l'impuissance des politiques d'ajustement antérieures à extraire les pays à faible revenu du piège de l'endettement et du marasme économique. Le rapport du projet

Objectifs du Millénaire des Nations Unies, *Investir dans le développement*,⁶ souligne que la mondialisation a profité à de nombreux pays en développement et que les efforts de lutte contre la pauvreté devront se concentrer en grande partie sur les pays les moins avancés dont l'économie n'a pas connu une croissance suffisante au cours de la dernière décennie et où la pauvreté risque de gagner du terrain.

Le souci d'une bonne gouvernance, qui recouvre une gestion saine du secteur public, la primauté du droit, les droits de l'homme et la participation des citoyens à l'élaboration des politiques, est au centre de cette nouvelle orientation antipauvreté. Dans le nouveau "partenariat" mondial pour le développement, ce sont les gouvernements bénéficiaires, et non les institutions multilatérales ou les donateurs, qui sont censés établir au premier chef leurs stratégies de réduction de la pauvreté, sur la base desquelles pourront être accordés des prêts à l'ajustement, une aide accrue et un allègement de la dette. De plus, des groupes citoyens doivent participer à la définition et à l'application des politiques de réduction de la pauvreté. Bien que l'on admette l'importance de la gouvernance dans les stratégies de lutte contre la pauvreté, on s'est peu intéressé jusqu'à présent aux *considérations politiques* qui peuvent jouer un rôle dans la *réduction de la pauvreté*—en particulier aux incitations politiques et aux mécanismes qui encouragent les démocraties à faible revenu à adopter des politiques de soutien aux pauvres. L'apparition de cycles budgétaires à forte visée politique dans les démocraties nouvelles porte à croire que les gouvernants sont sensibles aux vœux des électeurs et peut aussi signaler la nécessité de politiques de redistribution. Cependant, des cycles forts ne se traduisent pas forcément par des politiques efficaces de soutien aux pauvres ou d'aide sociale. La composition des dépenses publiques varie selon les pays, et il arrive que les non-pauvres captent une part disproportionnée des bénéfices.

Les travaux dans ce domaine viseront à comprendre la provenance des fonds, et les fluctuations et la composition des dépenses publiques; les conditions imposées à la gouvernance par un financement extérieur des stratégies de lutte contre la pauvreté; et les effets sociaux du soutien aux pauvres dans les démocraties à faible revenu. Ils devront répondre aux questions suivantes: pourquoi certaines démocraties à bas revenu ont-elles des politiques efficaces d'aide aux pauvres et d'autres pas? Quelles conditions les démocraties à faible revenu doivent-elles réunir pour servir les intérêts des pauvres? Les pressions exercées par les donateurs ou les conditions liées à l'aide ne suffisent peut-être pas à expliquer les degrés d'efficacité divers des initiatives politiques en faveur des pauvres. Il faudra aussi étudier la concurrence entre acteurs politiques et les pressions du public susceptibles de produire des politiques de redistribution ou des mesures favorables aux pauvres, car elles peuvent être moins vives dans les démocraties à faible revenu. La concurrence touche à l'alternance au gouvernement; à la mesure dans laquelle les individus, même dans des groupes apparemment homogènes, répartissent leurs voix entre plusieurs partis; et à la facilité avec laquelle de nouveaux partis, en particulier ceux qui ont une orientation sociale ou favorable aux pauvres, peuvent entrer dans l'arène politique et dans les institutions ayant un pouvoir décisionnaire. Les électeurs et groupes de citoyens peuvent se comporter différemment selon le contexte social et politique, qui peut affecter leur capacité ou leur décision d'obliger les dirigeants à rendre compte.

⁶ Projet Objectifs du Millénaire. 2005. *Investir dans le développement: plan pratique pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement*, téléchargeable sur le site <http://www.unmillenniumproject.org/reports/french.htm>.

La démocratisation est souvent allée de pair avec la décentralisation, moyen pour les gouvernements et les institutions donatrices de veiller à ce que les services publics atteignent les pauvres. La décentralisation implique le transfert de pouvoirs et de responsabilités du gouvernement central aux autorités locales pour les services de secteurs tels que l'éducation, la santé, l'assainissement ou encore la gestion des déchets et l'eau. En rapprochant le gouvernement des usagers de ces services, on s'imagine que la décentralisation permettra au public de mieux contrôler les autorités qui les dispensent, de veiller à ce que les services répondent aux besoins de la population, et favorisera une meilleure mobilisation des connaissances, des ressources et de la force de travail locales. Cependant, la décentralisation s'inscrit souvent dans un ensemble de réformes de la gestion qui cherche à stimuler la concurrence du marché dans l'organisation du secteur public et la prestation des services. On part de l'hypothèse que le fait de faire jouer la concurrence dans la prestation de services rendra les prestataires de services plus sensibles aux besoins des clients. La sous-traitance de services et la "capacitation" directe d'usagers par des fonds publics destinés à leur permettre d'acheter des services à des prestataires privés sont parmi les composantes les plus courantes de ces réformes engagées au niveau local. Elles amènent à s'interroger sur les rapports entre *décentralisation et prestation de services*. Dans quelle mesure des groupes d'usagers peuvent-ils obliger des prestataires de services publics et privés à mieux rendre compte? Si les usagers ont besoin de fonds publics pour acheter des services, avec quelle efficacité les élus peuvent-ils veiller au respect des contrats concernant l'utilisation des fonds et la fourniture des services? En quoi les accords de sous-traitance ont-ils modifié les relations de responsabilité entre les électeurs et les édiles locaux? Et dans quelle mesure les électeurs peuvent-ils obliger les édiles à veiller à ce que les services sous-traités soient à la disposition des pauvres? Les travaux sur ces questions seront coordonnés avec ceux qui portent sur la décentralisation et l'égalité entre hommes et femmes, qui relève du programme Genre et développement.

Les politiques sociales peuvent affecter le développement de la démocratie. Elles peuvent contribuer à la consolider et à en améliorer la qualité. Consolidation et qualité ne sont pas identiques, bien qu'un régime doive être consolidé avant que sa qualité puisse s'améliorer. L'exemple de nombreuses démocraties nouvelles porte à croire que la consolidation de la démocratie peut aller de pair avec une protection sociale ou une sécurité financière très faible. Cependant, aucun pays en développement dont la démocratie a été consolidée lors de la deuxième vague de démocratisation (1945–1970) ne se trouve dans la catégorie des pays ayant un faible indicateur de développement humain. La consolidation de la démocratie entraîne des changements d'attitude et de comportement: l'écrasante majorité des citoyens adhère aux valeurs de la démocratie et aux méthodes démocratiques de règlement des différends. Il est généralement admis que plusieurs facteurs favorisent la consolidation, notamment la qualité de la société civile, le degré de consensus entre les élites sur les règles de la contestation et de l'alternance au pouvoir, la mise en place d'une administration efficace et la primauté du droit.

Quel rôle la politique sociale a-t-elle joué dans la consolidation de la démocratie? Il n'est pas aisé de séparer les effets de la protection sociale sur la consolidation de la démocratie de ceux des revenus, de l'emploi et de la croissance économique, par exemple. Certaines corrélations ont été établies entre les niveaux de revenu et la consolidation de la démocratie; et entre cette dernière et la distribution des revenus et la mobilité des capitaux. On peut poser comme hypothèse que des politiques sociales qui améliorent la sécurité de la grande majorité des citoyens ont les effets suivants: elles peuvent améliorer la solidarité sociale (pierre d'angle de la citoyenneté), susciter chez les groupes défavorisés une adhésion à la démocratie en

invalidant l'option révolutionnaire ou violente, affaiblir le clientélisme dans les rapports sociaux et développer chez les citoyens la capacité à participer en acteurs autonomes à la vie publique. Autrement dit, l'influence de la politique sociale sur le système politique et la démocratie passe par la cohésion sociale. Les travaux sur *les politiques sociales et les transitions démocratiques* porteront sur des situations de transition complexes dans lesquelles la politique sociale a joué un rôle crucial en réglant les différends et en légitimant le régime démocratique. Ces situations complexes exigent souvent la négociation de pactes politiques et peuvent obliger à porter attention aux politiques de redistribution ou de protection sociale. Elles sont parfois marquées par une forte polarisation idéologique, raciale ou ethnique, et la transition vers l'économie de marché peut entraîner des coûts sociaux élevés. Les conclusions de cette étude pourront sans doute être utiles aux pays enlisés dans le conflit, où le changement politique a altéré la structure des chances entre les groupes.

Marchés, entreprises et réglementation

Les relations entre le marché et l'Etat ont fondamentalement changé à la suite des réformes politiques et institutionnelles liées à la libéralisation économique, à la privatisation et à la "bonne gouvernance". Ces réformes ont eu de profondes répercussions sur les conditions d'existence des populations, l'équité et la démocratie. La privatisation des services de base et la tournure commerciale qu'ils ont prise remettent en question, par exemple, l'accessibilité, notamment financière, de ces services pour les groupes à faible revenu. Les entreprises commerciales, qui vont des grandes STN aux coopératives, s'engagent de manière plus proactive dans la lutte contre la pauvreté au travers de partenariats public-privé, d'initiatives tendant à manifester leur responsabilité sociale (RSE), à rendre le commerce équitable et d'autres actions en faveur des collectivités et groupes sociaux pauvres. La confiance de plus en plus grande faite à l'autoréglementation des entreprises et au pouvoir d'encadrement des ONG a amené de nouveaux acteurs et institutions à participer à la conception et à l'application des règles d'encadrement mais a eu aussi pour effet de protéger les STN des courants politiques démocratiques, des organes de contrôle et des syndicats. Ces tendances ont été favorisées ou accélérées par diverses formes de contestation, dans lesquelles on a vu des mouvements sociaux, des organisations de la société civile (OSC) et des partis politiques réclamer une plus grande responsabilisation des entreprises, un "commerce équitable" plutôt que le "libre-échange", des contrôles plus sévères ou un encadrement plus strict des services privatisés ou encore une renationalisation.

Pour comprendre les effets des réformes de l'encadrement sur la protection sociale, l'équité et sur des marchés qui fonctionnent bien, il est important d'examiner non seulement les questions touchant à la conception des institutions et à leur capacité d'administrer, mais aussi le contexte idéologique et politique dans lequel se situent les réformes. Ces aspects contribuent à déterminer si la réglementation a fondamentalement pour objectif l'efficacité ou l'équité, et à expliquer l'efficacité et la longévité des organes de contrôle. De nombreux dispositifs de régulation semblent aller dans des sens différents et servir des intérêts divers. Certains relèvent du nouvel institutionnalisme lié au néolibéralisme, qui met en avant les règles destinées à protéger les droits de propriété, le "libre-échange" et les régimes d'investissement, les mécanismes administratifs conçus dans un but d'efficacité, et la déréglementation des marchés du travail. D'autres sont à rapprocher de

tentatives visant à “noyer” le libéralisme en veillant à réduire les effets pervers des marchés et de l’activité des entreprises sur la société par la réglementation publique, la RSE, les partenariats public-privé et les formes d’encadrement “civiles” auxquelles participent des ONG et diverses parties prenantes intéressées. D’autres encore sont “altermondialistes” de nature, l’altermondialisme insistant non seulement pour que des règles plus strictes régissent les investissements étrangers directs et la responsabilité des entreprises mais plaçant aussi pour une réduction du pouvoir des sociétés commerciales et pour des mécanismes institutionnels favorisant diverses formes d’économie solidaire. Bien que le rôle des organes de contrôle suscite un regain d’intérêt, les effets des réformes sur divers groupes d’intérêt, de même que l’idéologie et les considérations politiques sous-tendant la réforme de la réglementation, ont peu retenu l’attention.

Les recherches futures, qui s’appuieront sur les travaux passés de l’UNRISD sur la commercialisation et la privatisation des services d’alimentation en eau et de santé, la nouvelle gestion publique et le potentiel et les limites des initiatives volontaires liées à la RSE, examineront les conséquences pour le développement social des changements intervenus dans les rapports Etat-marché, en particulier les dimensions sociales, politiques et développementales des tendances et initiatives récentes associées à la privatisation, à la réglementation des entreprises et à l’engagement volontaire du secteur privé dans la lutte contre la pauvreté.

La privatisation et la commercialisation des services publics ont des répercussions majeures sur le développement social. La question des conséquences de la privatisation sur l’accessibilité physique et économique de l’eau, des services de santé et d’éducation, en particulier pour les couches les plus pauvres de la population, revêt une importance particulière. En quoi pourrait-on améliorer la conception des politiques et de la réglementation sociales pour tenir compte à la fois des objectifs d’équité et d’efficacité? Si le transfert des biens de l’Etat au secteur privé et l’introduction des principes du marché dans la fourniture des services publics se poursuivent à un rythme soutenu, il est de plus en plus admis que pendant la première phase de la privatisation et de la commercialisation des services de base, tels que les soins de santé et l’approvisionnement en eau potable, des questions essentielles d’ordre politique et de réglementation ont été négligées. Dans le meilleur des cas, l’attention s’est portée sur les aspects techniques et organisationnels de la réglementation—établissement des prix et quantité produite, spécifications des conditions d’entrée sur le marché et de sortie, création d’organes administratifs etc. Trois aspects importants ont moins retenu l’attention: d’abord, la gouvernance du processus de réglementation—c’est-à-dire la façon de mettre et de garder en place des systèmes transparents et prévisibles d’encadrement; ensuite, la capacité nécessaire à l’Etat pour passer du rôle traditionnel de fournisseur de services à celui d’acteur et de facilitateur dans le processus de réglementation; et enfin, la contestation sociale et politique. Dans certaines sociétés où la réglementation de l’Etat est inefficace, les normes culturelles et les rapports sociaux ont servi à atténuer les effets pervers de la privatisation et de la commercialisation des services de santé au niveau local. On sait cependant très peu de choses sur la façon dont les effets de la commercialisation et de la privatisation varient selon les différents contextes sociaux et culturels.

Le processus de privatisation a impliqué non seulement le transfert de biens de l’Etat à des entreprises privées mais aussi une montée en puissance du secteur privé comme colégislateur, et le développement d’une autoréglementation des entreprises associée à des initiatives volontaires visant à réduire les abus ou pratiques malhonnêtes et à améliorer le bilan social et environnemental des sociétés commerciales et leur respect des droits de l’homme. Ces dernières années, ces

démarches ont été complétées par d'autres, qui font jouer un rôle plus important aux organisations publiques et aux OSC. Des ONG prennent la tête de diverses initiatives de réglementation, des syndicats s'engagent dans de nouvelles formes d'action de contrôle, encouragés par des organismes d'Etat et des organisations internationales. Les formes de "coréglementation" ou approches multipartites, dans lesquelles des intérêts professionnels ou commerciaux, des OSC et des institutions gouvernementales et multilatérales collaborent pour établir des normes et les faire appliquer, éveillent aussi un intérêt considérable. De plus, certains réclament une plus grande responsabilisation des entreprises, ce qui suppose un durcissement des initiatives volontaires et le recours à des démarches legalistes pour obliger les STN, par la surveillance, le signalement des pratiques malhonnêtes et par des sanctions en cas de non-conformité aux normes admises, à rendre des comptes.

Ces nouvelles modalités d'encadrement, et plus précisément leurs implications sociales, le développement et la gouvernance, ont suscité un débat considérable. Au moment où s'élargit l'éventail des démarches et des instruments de réglementation et où s'estompe la ligne de démarcation entre pouvoirs publics et puissance privée, des recherches sur les *dimensions institutionnelles de l'encadrement des entreprises* aideraient à définir le potentiel et les limites de diverses initiatives et approches dans des secteurs économiques et contextes sociaux différents. Les acteurs qui participent depuis peu à l'encadrement—ou ceux qui renouent avec une tradition dans ce domaine—ont-ils les moyens d'assumer ces rôles? Cette question est particulièrement pertinente vu l'affaiblissement qu'ont connu certains gouvernements nationaux, certaines agences internationales et syndicats au cours des dernières décennies. Les nouveaux modes d'encadrement privés et non gouvernementaux qui se développent ont-ils pour effet de compléter, de renforcer ou de saper les institutions traditionnelles de protection des travailleurs dont font partie organismes d'Etat et syndicats? Le champ du dialogue et de la collaboration entre la société civile, les entreprises, l'Etat et les organisations intergouvernementales, qui ne cesse de s'étendre, soulève aussi d'importantes questions conceptuelles et politiques, ne serait-ce que celle du sens à donner à la société civile, puisque des entreprises se constituent en OSC et pèsent ainsi dans l'élaboration des politiques publiques, et que les ONG se livrent de plus en plus à des activités commerciales. La tendance à la collaboration marque-t-elle la fin de l'affrontement de formes de réglementation sociale, comme le laisse souvent à penser le discours officiel sur la RSE? Et vu le peu de comptes que sont obligées de rendre tant les entreprises que les ONG, quelles en sont les conséquences pour la gouvernance démocratique? La conception de l'encadrement fait-elle partie intégrante de la gouvernance technocratique, tenue relativement isolée des processus démocratiques? Dans quelle mesure est-il donné aux divers acteurs du Sud de participer au mouvement et d'infléchir ces tendances nouvelles?

Il est particulièrement important de comprendre les aspects politiques de la réglementation des entreprises. Les propositions de réforme en la matière ont-elles le soutien des forces sociales et politiques qui donneront du mordant aux institutions de contrôle et leur permettront de résister à l'usure du temps? Qu'elle soit perçue ou bien réelle, la "mondialisation des entreprises" a donné lieu à de nouvelles formes de contestation sociale qui prennent pour cibles les STN. Divers réseaux et campagnes de la société civile dénoncent la privatisation et les mauvaises pratiques des entreprises et plaident pour qu'on leur en demande des comptes et que l'Etat joue à nouveau un rôle dans la fourniture des services de base. Si de nombreuses revendications de la société civile se heurtent à la résistance d'intérêts commerciaux organisés, d'autres sont reprises dans le mouvement pour des entreprises responsables, auquel participent activement de nombreuses sociétés commerciales et associations professionnelles de dimension

mondiale. La recherche sur le thème *Militantisme, mondialisation des entreprises et réponses des politiques* examinera les rapports entre la contestation sociale qui s'attaque à la privatisation, aux pratiques malhonnêtes des entreprises et les comptes qu'elles doivent rendre, et l'élaboration des politiques, ainsi que les réponses des STN, des partis politiques et des gouvernements. Les travaux sur ce thème seront organisés en liaison avec ceux qui seront effectués dans le cadre du programme Société civile et mouvements sociaux sur la participation de la société civile à l'élaboration des politiques.

Par souci de donner à la mondialisation un visage humain, d'encourager une bonne gouvernance et de faire reculer la pauvreté, diverses initiatives sont nées, dans lesquelles des entreprises s'engagent de manière volontariste dans la lutte contre la pauvreté. La protection sociale accrue qu'offrent les entreprises dans certaines branches d'activité, les initiatives prises contre l'exploitation de la main-d'œuvre, les programmes pour un commerce équitable, auxquels participent de petites et moyennes entreprises et des coopératives qui paient des prix corrects aux petits producteurs, les initiatives pour des salaires décents aux travailleurs, les partenariats public-privé associés à des projets et programmes de réduction de la pauvreté, et l'augmentation des fonds que les entreprises consacrent à l'élimination de la faim et au développement communautaire témoignent de ces efforts. Tout récemment, l'attention de certains universitaires et d'institutions des Nations Unies s'est portée sur la part que peuvent prendre les sociétés commerciales à la réduction de la pauvreté en stimulant l'activité des petites et des micro-entreprises et en encourageant la marchandisation et la consommation "au bas de la pyramide", c'est-à-dire chez les groupes économiquement faibles et les collectivités pauvres, qui représentent la majorité de la population mondiale.

Il est important d'étudier à la fois les conséquences sociales de ces initiatives et approches et leurs répercussions sur le développement. La recherche sur le thème *Entreprises et recul de la pauvreté* doit s'intéresser à deux aspects: premièrement, à l'efficacité d'initiatives données, jugée en fonction des buts spécifiques qu'elles se seront fixés. La multiplication des partenariats public-privé peut-elle être un moyen efficace de réduire la pauvreté et sont-ils compatibles avec les priorités et capacités nationales de développement? A une époque où, par exemple, les chaînes d'approvisionnement s'allongent et où l'on recourt davantage à la sous-traitance et au travail à domicile, les efforts faits par les sociétés de l'habillement et de la chaussure pour se conformer aux exigences du mouvement contre les ateliers de misère ont-ils vraiment changé les choses? Les programmes du commerce équitable ont-ils réellement réduit la vulnérabilité des petits producteurs agricoles? Et ont-ils de l'avenir, compte tenu du fait qu'il existe effectivement un créneau pour les produits issus du commerce équitable, que, dans ce domaine, la concurrence des grandes sociétés se fait plus vive et que les cours internationaux des produits de base sont en hausse?

Le second aspect touche à l'efficacité du "volontarisme" des entreprises comme moyen général de faire reculer la pauvreté. Il faudra étudier ici non seulement l'ampleur et l'impact d'initiatives particulières et leur capacité de résister au temps, mais aussi leur succès par rapport à celui d'autres approches de la réduction de la pauvreté centrées, par exemple, sur des politiques macroéconomiques favorables aux pauvres, la politique sociale, le renforcement de certaines institutions du marché du travail, les petites et micro-entreprises et le développement local. Une évaluation de l'efficacité de l'action menée par les entreprises pour réduire la pauvreté a besoin d'être contextualisée. Ce volontarisme se situe-t-il dans un environnement politique et institutionnel qui est favorable ou défavorable à la réduction de la pauvreté et dans quel sens les intérêts commerciaux influencent-ils

cet environnement? Etant donné que la perspective historique fait souvent défaut dans l'analyse de ces tendances et initiatives, il est important de revisiter les résultats de tentatives faites par le passé dans divers pays et régions pour faire disparaître, par exemple, les ateliers de misère ou pour faire entrer des groupes économiquement faibles dans l'économie marchande, afin de voir quelles leçons on peut retirer des politiques, des institutions et des conceptions politiques qui se sont soldées par des résultats positifs.

Société civile et mouvements sociaux

Dans les années 70, l'UNRISD définissait la participation comme "les efforts organisés de ceux qui étaient jusqu'alors exclus pour avoir davantage la maîtrise des ressources et des organes de réglementation". Ces efforts, qui recouvrent l'action de la base, des OSC et des mouvements sociaux, jouent un rôle crucial dans les politiques de réforme institutionnelle et de changement social. Toutefois, il arrive souvent que l'action collective n'aboutisse pas au changement espéré, et le militantisme peut avoir des effets inattendus et contradictoires du point de vue tant du développement que de la gouvernance.

Vu l'ampleur et l'urgence des problèmes socio-économiques mondiaux et les possibilités sans cesse plus nombreuses qu'offrent les réseaux internationaux d'influencer les politiques, une nouvelle génération de mouvements mondiaux est devenue un acteur de premier plan sur la scène politique mondiale. Malgré l'étiquette "anti" qui leur est attachée et l'image de confrontation qui leur est souvent associée, les militants et organisations qui sont en tête de ces mouvements accordent la plus grande importance aux propositions concrètes de changement et à un dialogue constructif avec les institutions politiques et les acteurs classiques du développement. La recherche sur le *militantisme transnational* permettra d'explorer la complexité de ces mouvements et leur potentiel de changement. Une série d'études est déjà en cours pour examiner la structure et les pratiques participatives des campagnes et des mouvements internationaux qui travaillent sur l'allègement de la dette, les changements à apporter aux règles du commerce international, la taxation mondiale, la lutte contre la corruption et le commerce équitable. Leurs interactions avec des groupes et des organisations de pays en développement et leur capacité à nouer des alliances à l'échelle mondiale présentent un intérêt particulier. Comment et dans quelle mesure des groupes nationaux et locaux ont-ils traduit des buts et des objectifs généraux en plans et actions concrets?

Si ces mouvements et campagnes se sont révélés tout à fait aptes à populariser certains problèmes de développement, il y a dans leurs revendications et leurs recommandations politiques de nombreuses ambiguïtés latentes et des tensions avec d'autres façons d'aborder la réforme des institutions, qui n'ont pas été examinées en détail. On le voit en particulier dans la critique implicite ou explicite des stratégies de développement qui insistent sur l'importance de taux de croissance élevés, d'une croissance axée sur les exportations et sur les investissements étrangers directs. La tendance de bien des ONG et réseaux à se focaliser sur une question unique empêche de replacer les problèmes dans une perspective globale, comme il le faut pour établir une stratégie nationale de développement, de dégager les avantages, inconvénients et contradictions et de réfléchir à la façon de les résoudre. Etant donné la nature générale du mouvement

dit altermondialiste ou du mouvement pour la justice sociale, il est important d'examiner les propositions et revendications des multiples organisations et réseaux qui s'en réclament pour voir si elles sont cohérentes et compatibles avec les analyses et démarches des économistes et d'autres spécialistes s'intéressant au développement équitable, qui peuvent avoir des points de vue très différents sur la croissance, le commerce et la réforme des institutions.

Les modalités et la dynamique de la *participation de la société civile à l'élaboration des politiques* ont subi des modifications importantes ces dernières années, en particulier là où les niveaux de gouvernance se multiplient, où l'élaboration des politiques s'ouvre aux approches de divers acteurs et où les mouvements transnationaux reconnaissent de plus en plus la nécessité de dialoguer, de collaborer, de transiger et de participer à de larges alliances. Quelles conséquences faut-il tirer de cette évolution des modes de participation pour la réforme des institutions liées à la démocratie mondiale et au développement social? Dans quelle mesure et en quoi l'establishment politique et les institutions de développement, y compris le système des Nations Unies, essaient-ils de répondre aux principales revendications et de reprendre les propositions faites? Et en quoi l'accueil favorable que trouvent les mouvements et la résistance qu'ils rencontrent affectent-ils leur structure et leur fonctionnement à long terme?

Le crédit qu'accordent les milieux politiques aux propositions des militants sociaux dépend en partie de la légitimité des OSC et des réseaux qui soutiennent ces propositions. Cette question retient beaucoup l'attention depuis que la bonne gouvernance a mis en lumière l'importance de rendre des comptes. De sérieuses questions ont été posées à propos des OSC qui prétendent parler au nom des pays en développement, des pauvres, des travailleurs et d'autres groupes. Leur légitimité à cet égard dépend des circuits politiques qu'elles peuvent utiliser et de la participation des groupes qu'elles prétendent représenter. Si, dans le passé, les grands mouvements sociaux étaient généralement liés à des partis politiques, qui véhiculaient des revendications et représentaient des intérêts plus généraux, le mouvement actuel pour la justice sociale garde intentionnellement une certaine distance par rapport aux partis et à la politique électorale. A une époque où les grands partis politiques voient décliner le nombre de leurs membres, les mouvements ont attiré derrière eux un très large soutien public. Quelles conséquences faut-il en tirer pour une mobilisation populaire soutenue et la démocratie dans différents contextes? Plus spécifiquement, certaines formes de militantisme transnational remettent-elles en cause les rôles traditionnels des partis politiques?

Au-delà de la dynamique de la participation de la société civile à l'élaboration des politiques et aux institutions politiques classiques, se pose la question cruciale de savoir comment le fonctionnement interne des OSC et des réseaux affecte leur efficacité à long terme. Comment et dans quelle mesure les organisations qui lancent de fréquents appels à la démocratie et au respect des droits de l'homme rendent-elles des comptes à la base, représentent-elles une pluralité de points de vue et offrent-elles des chances égales? Sont-elles les représentantes légitimes des groupes au nom desquelles elles s'expriment? En quoi ces aspects varient-ils selon les contextes sociopolitiques et culturels et à l'intérieur des différents mouvements? En particulier, dans quelles conditions des modèles et pratiques de participation spécifiques parviennent-ils à produire les meilleurs résultats et à rallier le plus d'appuis?

Les recherches et les débats sur les politiques ont eu tendance jusqu'à présent à porter essentiellement sur l'aspect positif de la société civile mondiale, considérée

à la fois comme un moyen d'accéder au progrès social et une fin souhaitable en soi. Quiconque essaie de parvenir à une compréhension plus profonde du militantisme transnational contemporain doit être conscient de la multiplicité des mouvements sociaux, notamment des organisations et mouvements fortement influencés par des structures et idéologies antisociales (xénophobie, extrémisme religieux, violence criminelle, activités terroristes, etc.). On manque d'informations sur la structure, le fonctionnement, les moyens de communication, les activités, le nombre de membres de ces organisations et réseaux, sur la base populaire sur laquelle ils s'appuient, sur leur style de direction et les alliances qu'ils concluent le plus souvent. L'une des difficultés auxquelles se heurtent des recherches sur les *mouvements "incivils"* tient à la définition même des actions de la société civile qu'il faut considérer comme "inciviles". En quoi et dans quelle mesure la structure générale, le modus operandi et le fonctionnement interne de ces mouvements, et leur capacité à apporter des changements politiques, diffèrent-ils de ceux de groupes "respectables"?

Le débat sur les similitudes et les différences entre les "*anciens*" mouvements sociaux et les "*nouveaux*" (par exemple, les mouvements ouvrier et paysan, ou celui des droits civils par opposition au mouvement écologique, au mouvement des consommateurs ou des droits de l'homme), qui préoccupait les intellectuels dans les années 70 et 80, a été relancé par la montée de mouvements qui semblent présenter des caractéristiques très différentes pour ce qui est de leurs soubassements philosophiques et idéologiques, de leur base sociale, de leurs préoccupations premières, de leurs stratégies et de leur tactique. Le développement des réseaux transnationaux travaillant sur une question unique, des mouvements fédérateurs, qui présentent une structure de réseau assez lâche, et des mouvements d'inspiration religieuse met en évidence la nécessité d'une réflexion nouvelle. En concentrant son attention sur les mouvements "nouveaux", on risque cependant de négliger les "anciens" qui restent pertinents et dynamiques ou de ne pas s'apercevoir de leur éventuel renouveau. En gros, qu'y a-t-il de nouveau dans les origines philosophiques, la tactique et les stratégies des mouvements "nouveaux"?

Il est important de faire une étude comparative des mouvements pour traiter des questions liées à "l'agencement", notamment des formes organisationnelles, des relations avec des acteurs et parties prenantes internes et externes, des structures de la gouvernance, des stratégies et de la tactique. Il s'agit aussi de se demander si les nouveaux mouvements ont tiré un enseignement des anciens pour ce qui est de leurs structures organisationnelles et de leurs stratégies, de la mobilisation des ressources, des tensions entre autonomie et sources de financement, de la récupération et des styles de direction. Une analyse comparative des mouvements anciens et nouveaux peut aussi mettre en lumière ce qui fait leur longévité. Les nouveaux mouvements sont-ils promis à un long avenir ou vont-ils sous peu décliner et disparaître? Qu'y a-t-il derrière l'apparent renouveau du militantisme syndical dans plusieurs pays? Les questions essentielles ici ont trait à la solidité relative et à l'avenir des sources de financement, à la nature de la base—membres, adhérents ou donateurs—et à l'aptitude des mouvements à s'adapter à l'évolution et à réformer leurs structures internes.

Puisque l'action collective vise fondamentalement à modifier la répartition du pouvoir et des ressources, il est utile de prendre pour point de départ d'une étude comparative sur les origines des mouvements et l'évolution des formes d'action collective, l'examen des rapports entre *mouvements sociaux et inégalité*. Pourtant, le débat actuel sur le développement semble en grande partie se détourner des questions générales de redistribution pour s'intéresser à celles de la réduction de la pauvreté et des filets de sécurité sociale. De plus, les questions d'inégalité,

lorsqu'elles sont examinées, sont souvent associées à un type particulier d'inégalité. Il est crucial, cependant, de reconnaître que l'inégalité touche à des aspects multiples—inégalité de revenu, de pouvoir, entre les classes, les sexes, les ethnies et les races—et présente des dimensions spatiales, régionales et mondiales. Dans le contexte de la mondialisation, il est aussi important de comprendre les conditions dans lesquelles les individus qui se sentent marginalisés et opprimés choisissent de réagir par des stratégies individuelles—l'apathie ou l'émigration, par exemple—ou de s'engager dans une action collective.

Du point de vue de l'application politique, l'analyse du contexte structurel est capitale. Lorsqu'on aura compris comment naissent les mouvements, on s'apercevra peut-être que les démarches classiques ne permettent pas de traiter de certaines formes d'action collective. Si les milieux internationaux du développement tentent, par exemple, d'expliquer simplement la montée de certains mouvements intégristes (voir Identités, conflits et cohésion) par la pauvreté ou le "choc des civilisations", les politiques qu'ils mettront en place risquent d'être mal inspirées. Il est utile de poursuivre la réflexion, la recherche et le débat sur les politiques pour faire mieux comprendre les visions et démarches conçues comme alternatives qui sont mises en pratique par les mouvements sociaux et d'autres entités pour contester les effets négatifs de certaines formes de modernisation, d'hégémonie culturelle et politique, de l'économie de marché et de la dégradation de l'environnement.

Identités, conflits et cohésion

L'identité touche aux mécanismes de l'exclusion et de la solidarité, et jette les bases à la fois de la cohésion sociale et du conflit. Les dernières décennies du XX^{ème} siècle ont vu une escalade des conflits d'origine identitaire. Cette réalité remet en question des opinions et hypothèses longtemps tenues pour vérifiées, selon lesquelles l'attachement aux identités primordiales, ethnique, religieuse et autre, se relâche lorsque les pays se modernisent et s'intègrent à l'économie mondiale. Lorsque les bienfaits et les coûts du changement économique correspondent à des affinités ethniques, raciales ou religieuses, les individus peuvent percevoir le développement au travers de ces clivages. Chez les groupes qui se sentent mal aimés, des discours s'opposant à celui du pouvoir en place peuvent s'articuler et contester le projet dominant. Mais il n'est pas toujours facile de déterminer ce qui, à un moment donné, constitue l'identité d'un groupe. L'identité d'un individu est faite de multiples recoupements—famille, clan, sexe, âge, quartier ou voisinage, classe et statut professionnel. Dans certaines circonstances, et selon la façon dont sont gérées les relations dans la société, les valeurs associées à une identité particulière peuvent déloger d'autres loyalismes et devenir le noyau dur de l'identité. Autrement dit, elles peuvent devenir totalisantes et risquent alors de déclencher un conflit ethnique, religieux ou racial. Cependant, malgré ces problèmes, les identités peuvent aussi être à l'origine de la cohésion sociale et du développement. Elles offrent aux Etats la possibilité d'acquiescer leur légitimité, à des groupes donnés de bénéficier d'une protection sociale et d'améliorer leur situation économique et elles donnent des repères aux individus.

Les travaux passés de l'UNRISD sur le conflit ethnique et la violence politique lui ont permis d'examiner les causes, le déroulement et les conséquences du conflit ethnique; les politiques propres à régler et à prévenir ces conflits et le discours de la violence adopté par certains mouvements. On sait aujourd'hui beaucoup de choses sur les causes générales, les dynamiques et les effets des conflits ethniques,

ainsi que sur les politiques que l'on peut appliquer pour les contenir, les gérer ou les régler. Les nouvelles recherches dans ce domaine s'appuieront sur ce savoir en approfondissant tant la façon dont les processus de développement et de changement social et les politiques publiques façonnent les identités, les inégalités, la marginalité sociale et les conflits sociaux, que les solutions sociales et politiques.

Le thème *Migrations, générations et ségrégation* attire l'attention sur la pertinence de la question de la (trans)formation de l'identité chez les immigrés de longue date et leurs descendants. Les pays multiethniques offrent des études de cas intéressantes de la complexité des identités ethniques et nationales, de la façon dont ces identités évoluent avec le temps et se remodelent en fonction des événements ou des changements politiques et économiques. L'émergence de nouvelles formes d'identification—”ethnicités nouvelles” ou “identités nouvelles”—dans la diaspora et chez leurs descendants infirme la thèse selon laquelle les minorités ethniques fonctionnent collectivement comme facteur de cohésion dans une économie ou une société, rassemblant leurs forces pour protéger des intérêts acquis. Les vieux discours sur les racines, qui sont censées relier entre elles les communautés de la diaspora, tendent à se répéter, et rares sont les études qui, à ce jour, ont saisi l'importance des transformations d'identité qui se produisent chez les jeunes générations dans ces communautés.

La montée d'une nouvelle génération qui semble accorder plus d'importance à l'identité nationale qu'à l'identité ethnique laisse à penser qu'il est nécessaire d'étudier non seulement des idées ou concepts tels que ceux d'”identités nouvelles”, mais aussi ceux d'”identités multiples” et de “fluidité culturelle”. Les dirigeants politiques semblent ne pas s'apercevoir des transformations d'identité qui se sont produites chez les jeunes ou renâclent à les reconnaître. Les vieux discours politiques ont donc toujours cours, de même que des formes de mobilisation qui sont de plus en plus étrangères à la jeune génération et qu'elle rejette. Les jeunes, marginalisés, peuvent présenter deux types de comportement contraires. Ils peuvent être accommodants, faire montre d'une grande faculté d'adaptation, et vivre pratiquement sans préjugé ethnique ni racial. Les frontières nationales peuvent ne pas tenir une place prédominante dans leur vision du monde et leur identité. Ils peuvent aussi être une base sociale propice au développement de mouvements extrémistes. Bien que certains aspects de la mondialisation et de la vie citadine attirent les jeunes marginalisés, les structures du pouvoir au niveau de la ville, du pays et du monde les exclut souvent de l'économie productive et de la vie de la société. En réaction, ils risquent de se rebeller. De nombreuses sociétés se voient obligées de revoir, de développer et de renforcer les liens entre l'éducation, les offres d'emplois productifs et le changement social pour mettre fin à l'exclusion de ces jeunes et les intégrer dans la société afin qu'ils ne voient pas la nécessité de recourir à la criminalité, à la violence et à la guerre. Les recherches comparatives porteront sur des sociétés secouées récemment par des conflits dont l'une des composantes est la marginalisation de certains jeunes.

On a rapproché la résurgence des mouvements religieux dans diverses régions du monde de divers phénomènes: l'effondrement des idéologies et des mouvements laïques, l'existence de crises économiques, sociales et politiques de longue durée liées à un remaniement de l'économie mondiale, la guerre et les migrations massives. Ces évolutions amènent à s'interroger sur les rapports entre *identité religieuse, changement socio-économique et conflit*. Pendant les périodes de grands bouleversements, la religion offre un ancrage aux individus, un ensemble de valeurs solides qui les aide à organiser leur vie quotidienne. Les mouvements religieux, notamment les mouvements de renouveau, cherchent à répondre à tout un éventail de questions qui touchent à la spiritualité, à la morale, au bien-être, au

développement communautaire et au changement politique. Ils comblent souvent un vide, dû à la défaillance de l'Etat et à la marginalisation, dans la protection sociale et les services. Les liens entre la religion, l'ethnicité et d'autres clivages doivent aussi être examinés.

Les mouvements et l'univers politique d'inspiration islamique et leurs conséquences sur les femmes et l'égalité entre les sexes seront étudiés dans le cadre du programme Genre et développement. Les divisions à l'intérieur d'une même religion—autrement dit la diversité des croyances parmi les adeptes d'une même religion—ont peu retenu l'attention. Or, un moyen novateur de découvrir la nature de cette hétérogénéité consiste à étudier les entreprises créées par des groupes religieux. Si la plupart des études se sont fondées sur les travaux de Max Weber, qui a étudié l'influence du protestantisme sur le capitalisme et le développement économique, elles se sont peu intéressées aux liens entre religion, identité et entreprises. La littérature sur l'économie et la religion a aussi négligé d'étudier ce que l'existence de groupes dissidents révèle des clivages entre adeptes d'une même religion. Les valeurs et institutions d'adeptes d'une même religion ne sont pas universelles. La complexité des différents groupes et la diversité des interprétations qu'ils donnent de leurs croyances essentielles peuvent se manifester dans la gestion de leurs entreprises. L'analyse de l'évolution des entreprises commerciales de groupes religieux, ainsi que de l'influence qu'elles exercent en finançant des mouvements religieux et en favorisant l'éclosion aux niveaux local et international, peut jeter un éclairage nouveau sur la formation et la reformation de l'identité chez les membres de ces communautés.

De nombreux Etats se sont efforcés de promouvoir dans leur pays un ordre qui respecte le pluralisme culturel et la diversité des citoyens. Les droits culturels font désormais partie des droits de l'homme. Cependant, une interprétation conservatrice de la culture et de la religion par des mouvements religieux et par certains gouvernements entraîne un relativisme culturel qui peut être contraire à l'esprit des instruments universels relatifs aux droits de l'homme. Elle tend, par exemple, à restreindre sérieusement les droits des femmes, ce qui est à l'origine de tensions profondes dans les sociétés où ces mouvements ont pris racine. Il est important d'examiner les manières complexes dont les identités et les conditions socio-économiques aboutissent à des conflits dans lesquels les questions d'*indigénité*, de *minorités* et de *droits humains* jouent un rôle. La configuration des groupes dans un pays peut être à l'origine d'inégalités socio-économiques. Les communautés tribales, appelées aussi collectivement populations autochtones, ont été sévèrement mises à l'écart, ce qui s'est soldé par une atteinte à leurs droits, commise par leurs propres gouvernements et par des institutions internationales. Leurs droits de propriété sur la terre de leurs ancêtres et sur ses ressources, notamment, ont été violés. Une étude des réponses des populations autochtones à l'action du gouvernement national, d'institutions internationales et de compagnies étrangères éclairera la structure de l'Etat et des organisations internationales et les liens étroits qui les unissent. La recherche axée sur l'indigénité et les droits montrera comment le pouvoir est distribué dans l'Etat et les institutions internationales et entre l'Etat et les populations autochtones.

Le thème Indigénité, minorités et droits attire aussi l'attention sur les questions de propriété et de contrôle. Dans certains pays en développement, des minorités ethniques contrôlent des secteurs clés de l'économie. Selon l'opinion la plus répandue, cela peut contribuer à des crises ethniques et le problème peut être résolu en réfrénant la démocratie tant que la répartition des richesses et des revenus reste inégale. Un tel argument justifie implicitement l'autoritarisme, la thèse est donc suffisamment importante pour qu'on l'examine de près. Si les minorités ethniques

peuvent être propriétaires d'entreprises, elles ont peu la maîtrise de leurs biens car les régimes autoritaires qui sont au pouvoir peuvent les exproprier. De plus, les transformations identitaires qui se produisent entre les membres d'une société multiethnique et le développement de liens interethniques entre les entreprises font sérieusement douter de l'utilité de limiter les pratiques démocratiques tant que les richesses sont inégalement réparties. En s'efforçant de freiner le développement d'entreprises détenues par des minorités ethniques, c'est la croissance économique que l'on pourrait compromettre et l'on risquerait alors d'attiser le conflit ethnique. Par ailleurs, la concurrence sur le marché est une condition nécessaire à la croissance économique, ce qui porte à croire qu'avec les entreprises l'action positive n'est pas forcément le mécanisme politique le plus apte à corriger les inégalités de richesses entre ethnies.

Cependant, une certaine redistribution des ressources, en atténuant les divisions sociales et en encourageant les partenariats interculturels, en défendant des valeurs universelles et en ôtant de leur attrait aux groupes politiques sectaires ou particularistes, peut être nécessaire pour que les citoyens jouissent pleinement de leurs droits et de la stabilité. C'est souvent un but difficile à atteindre lorsque les économies stagnent ou se développent lentement ou lorsque les groupes exclus n'ont pas l'organisation politique qu'il leur faudrait pour faire changer la politique publique. Le sentiment d'aliénation et de marginalisation qui est souvent éprouvé, en particulier par les groupes minoritaires, peut nourrir des rancœurs et aboutir au conflit social. Il est donc important d'étudier les politiques et programmes de redistribution que mettent en place les gouvernements confrontés au problème des inégalités liées à la marginalisation de certains groupes, ainsi que l'ampleur des effets de ces politiques sur les divers groupes.

Pendant une grande partie de son histoire, la politique sociale moderne a vu dans l'inégalité verticale son moteur et son axe principal. Depuis quelques années, cependant, elle accorde plus de place à d'autres dimensions de l'inégalité. La "politique identitaire" et les conflits ethniques et/ou religieux ont fait passer l'inégalité horizontale sur le devant de la scène. Deux hypothèses ont été avancées pour expliquer les effets de la diversité communautaire sur la politique sociale. D'après l'une, la différence ethnique affaiblit la solidarité et l'altruisme qui sont au cœur de l'idéologie de l'Etat providence moderne. Selon l'autre, dans des sociétés marquées par la diversité ethnique et agitées par des conflits, la politique sociale est un moyen essentiel de réduire l'inégalité horizontale. Il s'ensuit que, dans de telles sociétés, il faudrait avoir une politique sociale active et mener une action positive "ciblée" en faveur des groupes défavorisés. Les chercheurs ont pu recueillir des éléments à l'appui de ces deux hypothèses. Cependant, la nature de la politique sociale dépend d'un large éventail de questions qui ont moins retenu l'attention, notamment des facteurs structurels qui contribuent à l'inégalité verticale, des stratégies de mobilisation auxquelles recourent les partis politiques, de la conscience politique que les défavorisés ont de leur problème de classe commun et de leur aptitude à dépasser les différences communautaires pour engager des réformes. Les recherches sur le thème *Réponses des politiques aux inégalités horizontales*, qui étudieront dans quelle mesure la politique sociale a réduit les écarts, ou aggravé les disparités, seront coordonnées avec le programme Politique sociale et développement.

Genre et développement

Les femmes sont aujourd'hui de plus en plus visibles dans le paysage politique. La démocratisation, à laquelle les mouvements féminins ont contribué, a modifié les conditions dans lesquelles les femmes s'engagent en politique. L'entrée de femmes en plus grand nombre dans les parlements nationaux, les conseils municipaux et d'autres administrations locales a non seulement consolidé la démocratie mais a aussi offert à ces femmes la possibilité de modifier l'ordre des priorités politiques. Ces changements, combinés à une évolution à long terme des mœurs familiales et des pratiques culturelles, ont propulsé un plus grand nombre de femmes sur la scène publique.

Dans une grande partie du monde cependant, les avancées enregistrées par les femmes sur le terrain des droits politiques et de la reconnaissance de leurs droits dans la législation ne sont pas allées de pair avec une plus grande justice sociale. Pendant toutes les années 80 et 90, les inégalités de revenu se sont creusées dans tous les Etats, à quelques rares exceptions près, tandis que la pauvreté demeurait un phénomène persistant, sinon croissant, dans de nombreux pays. Les politiques de libéralisation économique et d'austérité budgétaire ont eu des coûts sociaux élevés et ont provoqué une aggravation des inégalités avec des effets spécifiques sur les femmes, le plus souvent cantonnées dans les emplois les moins bien rémunérés et les moins protégés du marché du travail, alors qu'elles supportaient aussi la plus grande part des soins non rémunérés, même lorsqu'elles avaient aussi un travail rémunéré, ce qui est souvent le cas.

Les ambitions en matière d'égalité entre hommes et femmes sont réduites non seulement par le néolibéralisme, qui continue à dominer des secteurs importants de l'action politique, mais aussi par les défis que posent la nouvelle donne géopolitique et l'apparition, à l'échelle mondiale, nationale et locale, de courants politiques d'inspiration religieuse et culturelle. Les thèmes des recherches futures ont été retenus en tenant compte de ces défis politiques et des travaux antérieurs de l'Institut sur l'égalité entre les sexes. Si les travaux sur le Genre et le développement forment un programme distinct, ils sont étroitement liés à ceux des autres programmes.

L'accès croissant des femmes à différentes formes de travail rémunéré a été un aspect marquant de l'évolution économique et sociale des 20 dernières années. Leur arrivée sur le marché du travail semble avoir coïncidé avec un besoin croissant de soins pour les enfants, les personnes âgées et les malades, en particulier là où les mécanismes officiels d'aide sociale et l'infrastructure sociale se sont affaiblis ou sont restés lacunaires et inaccessibles. Pour les femmes en particulier, il en résulte un conflit entre les exigences de la production économique et celles des soins (ou de la "reproduction sociale"). Pourtant, relativement peu d'informations sont systématiquement recueillies (hors des Etats providence connus comme tels) sur les configurations institutionnelles dans lesquelles des soins sont prodigués—par le ménage, la collectivité locale, le marché et le secteur public—selon diverses combinaisons de régimes, rémunérés et non rémunérés, officiels et informels.

Bien que le rôle joué par les familles et les ménages dans la protection sociale et la fourniture de services sociaux diffère sensiblement selon que l'on se trouve dans des pays développés ou des pays en développement (le ménage étant l'ultime filet de sécurité dans de nombreux pays pauvres où les services publics sont réduits au minimum), il est surprenant de constater qu'invariablement la fourniture des soins

non rémunérés est partout féminisée. C'est un des facteurs qui contribuent au handicap des femmes dans l'économie de marché. Certes, il est aussi important de souligner que pour s'épanouir, l'être humain, tout comme le développement social et économique, a besoin de soins. Pourtant, c'est un domaine qui reste en marge des préoccupations des acteurs politiques, au Nord comme au Sud. Il faut des circonstances exceptionnelles pour que les politiques s'intéressent explicitement aux soins non rémunérés que dispensent les femmes: que la population vieillisse et ait un besoin croissant de soins, comme dans les pays riches ou que, dans certains pays en développement, la pandémie du VIH/sida absorbe une grande partie des ressources consacrées aux soins aux malades.

Que faire en matière de soins? Les politiques se posent de sérieuses questions à ce sujet: comment, en particulier, concilier les besoins et les droits de ceux qui réclament des soins avec les besoins et les droits de ceux qui les dispensent (en étant rémunérés ou non) et comment inciter hommes et femmes à se partager cette responsabilité? Pour comprendre *l'économie politique et sociale des soins*, il faudrait commencer par cartographier les régimes de soins, en se fondant sur des enquêtes réalisées auprès des ménages et en complétant les données disponibles par des recherches primaires choisies, pour voir comment ils fonctionnent dans différents contextes. Il serait alors possible d'examiner les facteurs—tant externes (politiques et pressions mondiales) qu'internes (vie politique nationale, nature de l'Etat, configurations économiques et sociales)—qui marquent de leur empreinte les régimes de soins. La recherche devrait ainsi pouvoir se poser diverses questions d'ordre analytique sur la politique sociale telle qu'elle devrait être, vue sous l'angle du genre, en se concentrant sur les rapports et les tensions entre les impératifs de la production ou de l'accumulation et ceux de la reproduction sociale. Elle devrait aussi pouvoir indiquer les infrastructures et les mécanismes sociaux à mettre en place en priorité pour atténuer ces tensions.

Pour que les forces sociales militant pour le changement puissent avoir un dialogue fructueux avec l'Etat, il faut que le pays soit doté d'institutions démocratiques en bonne et due forme et que les droits civils et politiques y soient protégés. Les mouvements féminins ne font pas exception. La qualité de la gouvernance se mesure au rapport qu'il y a entre les engagements pris et les politiques effectivement appliquées. Les difficultés qu'ont éprouvées les femmes à faire adopter des lois sur l'équité entre les sexes et à en voir l'application portent à croire que les femmes ont vraiment intérêt à ce que l'Etat voit sa capacité renforcée et soit davantage astreint à rendre compte. La gouvernance, comprise au sens large, devrait s'intéresser à la libéralisation politique, à la participation, aux droits de l'homme et aux problèmes de l'inégalité sociale. Elle s'attaquerait ainsi aux problèmes de légitimité, de capacité et de responsabilité de l'Etat avec lesquels les mouvements sociaux et les mouvements féminins se débattent depuis des décennies. Les réformes de la gouvernance qui tendaient à obliger l'Etat de répondre de son action devant les citoyens, ont d'ailleurs été favorablement accueillies dans de nombreuses régions du monde. Leurs détracteurs, toutefois, font valoir que, bien que ces réformes puissent et doivent s'intéresser aux questions de la légitimité gouvernementale et de la participation des groupes sociaux exclus à la vie publique, leurs préoccupations ont été beaucoup plus limitées et se sont réduites à une gestion "saine" (au sens néolibéral) de l'économie et aux droits de propriété privée, considérés comme nécessaires au soutien de l'activité économique. Lorsque les réformes sont conçues dans un sens aussi étroit, elles risquent fort de n'avoir aucune affinité avec les préoccupations d'équité entre les sexes et même de ruiner les perspectives d'émancipation des femmes.

Beaucoup dépend de la façon dont la question de la gouvernance est interprétée, et la nature des réformes et leurs résultats risquent de varier considérablement d'un pays à l'autre selon les forces politiques et sociales à l'œuvre. Les systèmes électoraux, la culture politique et la nature des partis ont des conséquences majeures sur la représentation politique des femmes, comme l'ont montré les recherches passées.⁷ Deux réformes actuelles—la décentralisation et la réforme judiciaire—auront probablement des répercussions importantes sur l'égalité des sexes.

Depuis les années 90, le renforcement des autorités locales par la décentralisation des pouvoirs, ressources et responsabilités et leur transfert aux conseils municipaux et aux autres administrations locales constitue l'un des axes de réforme de la gouvernance. Le but est d'améliorer la qualité et l'efficacité des services, de renforcer la gestion budgétaire, de stimuler le développement du secteur privé et d'accroître la participation de la population locale à la prise des décisions. Les autorités locales sont parfois considérées comme plus favorables aux femmes que le gouvernement central (parce que les barrières spécifiques au sexe sont moins élevées) mais les dangers d'une récupération par les élites peuvent être aussi très réels à l'échelon local. Les recherches sur la *décentralisation et l'égalité entre hommes et femmes* doivent aussi déterminer si la décentralisation des responsabilités s'accompagne d'une redistribution suffisante des ressources provenant du gouvernement central; là où celui-ci voit d'abord dans la décentralisation un moyen de réduire les dépenses, elle se soldera sans doute par une aggravation des disparités entre communautés pauvres et communautés riches pour ce qui est de la qualité des services offerts. La question de la représentation des femmes à ce niveau de gouvernement, et l'influence réelle des représentantes dans les décisions touchant à l'allocation des crédits budgétaires et aux services gérés sur place (programmes locaux de création d'emplois, écoles primaires et dispensaires, logement et assainissement) revêt une énorme importance pour les femmes des ménages économiquement faibles.

Les féministes qui ont à cœur les droits des femmes reprochent depuis longtemps aux systèmes judiciaires, classiques ou non, leur incapacité à donner suite aux plaintes des femmes et même à définir comme délits certaines violations des droits des femmes. Les recherches sur *Les dimensions hommes-femmes des réformes judiciaires* consisteront à étudier dans quelle mesure les réformes entreprises dans l'esprit de la "primauté du droit" répondent aux préoccupations des femmes sur le système de justice officiel (inaccessible, coûteux, lent et souvent sexiste dans ses présupposés). En même temps, les institutions d'une justice moins protocolaire connaissent dans de nombreuses régions du monde une vraie renaissance, qu'il faut attribuer sans doute au fait que beaucoup sont déçus par la justice officielle et son efficacité, mais qui répond sans doute aussi à des sentiments et à des mouvements religieux et ethniques qui commencent à s'exprimer. Cette évolution suscite des préoccupations et des interrogations particulières concernant les droits des femmes, surtout là où les mécanismes de justice informels n'ont pas un ancrage démocratique suffisant.

La montée des mouvements d'inspiration religieuse, en particulier la renaissance de l'islam comme force politique, a marqué le paysage politique de la fin du XX^{ème} siècle. Si le public et les médias ont tendance à penser que l'islam politique est homogène et à lui coller, entre autre, l'étiquette de "fondamentalisme", on sait que

⁷ Les recherches les plus récentes de l'UNRISD sur ce sujet sont présentées dans *Egalité des sexes: En quête de justice dans un monde d'inégalités* (2005).

ces étiquettes recouvrent en fait des idées et des mouvements très divers. Les spécialistes ont dégagé trois tendances politiques majeures, qui ne sont ni statiques ni homogènes. Ils distinguent ainsi l'islam conservateur, souvent associé à des Etats autoritaires; des variantes plus radicales et militantes, auxquelles adhèrent surtout des étudiants et de jeunes activistes; et les orientations réformistes et modernistes, qui cherchent à islamiser le gouvernement et la société, mais dans le contexte du développement économique, de la réforme sociale et de la démocratisation politique.

La montée de l'islam comme force politique soulève d'importantes questions sur l'égalité des sexes, y compris sur la place de l'islam et de la *sharia* (le droit religieux de l'islam), qui touche directement aux relations entre hommes et femmes, au mariage, à la famille et à l'autonomie des femmes. Les femmes sont souvent des symboles de la différence culturelle (ou des marqueurs d'identité) et, là où cela porte atteinte à leurs droits, des tensions sont apparues entre ceux qui définissent la "culture" ou la "religion" et ceux ou celles qui sont censés se conformer à cette définition. Là où la *sharia* a tenté de remplacer des lois modernes et laïques, elle a suscité contestation et résistance de la part de ceux et celles qui défendent les droits des femmes. L'une des formes de cette résistance (que l'on a qualifiée de "féminisme islamique") a consisté à donner des textes religieux une autre interprétation en accord avec les droits des femmes universellement reconnus. Si cette résistance a contesté l'hégémonie des interprétations orthodoxes de la *sharia*, il importe d'en reconnaître les limites: dans les pays dont le système politique ne comporte aucune garantie d'égalité, de démocratie ou de protection des droits de l'homme, il y a très peu de place pour la contestation et le dialogue.

Les recherches sur *les politiques basées sur les religions et égalité hommes-femmes* devront aussi s'intéresser à l'attrait croissant qu'exercent sur certains groupes de femmes des mouvements sociaux et partis islamiques conservateurs, dont certains voient les femmes au travers d'interprétations religieuses réactionnaires. Comment expliquer cet attrait quand par ailleurs les femmes ont évité de s'engager dans la vie politique partisane? Trouvent-elles dans ces mouvements et partis un lieu accepté par la société où elles peuvent exprimer leurs préoccupations? Beaucoup de ces mouvements et/ou partis proposent un éventail de services dont elles ont besoin, et défendent même leurs droits spécifiques de femmes (contre l'exploitation sexuelle à des fins commerciales et la violence familiale par exemple) de manières qui semblent plus pratiques et crédibles que les dispositions d'une constitution laïque progressiste, certes, mais inappliquée. Cela nous incite à nous interroger sur les raisons pour lesquelles, dans certains contextes du moins, des partis et mouvements modernistes et laïques, en particulier des mouvements féministes libéraux et laïques n'ont pas aussi bien réussi à séduire ou à mobiliser les femmes des groupes sociaux marginalisés. Comment ces mouvements laïques se positionnent-ils par rapport à ceux qui donnent des droits des femmes une interprétation religieuse? Et surtout, comment les mouvements et partis islamiques évoluent-ils au contact de leurs électeurs et de la réalité politique, surtout s'ils cherchent à accroître leur influence politique? Quelle est l'impact des groupes islamiques conservateurs dans les sociétés multiethniques? La propagation d'une vision islamique du gouvernement et de la société débouche-t-elle sur l'agitation sociale?